ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Economies d'energie

Question écrite n° 6167

Texte de la question

M Jean-Jacques Weber attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur les mesures d'economie d'energie qui ont ete supprimees et sur les consequences que cela entraine. Aujourd'hui les fabricants de fibres isolantes nous signalent l'effondrement des ventes de produits courants d'isolation de plus de 30 p 100. Depuis l'an dernier, en effet, les proprietaires semblent demotives pour entreprendre des travaux d'economie d'energie. Mais au-dela des interets des professions touchees par la suppression des mesures incitative, il apparait bien que toute politique d'economie d'energie reste un enjeu national pour le long terme, comme l'ont admis la plupart des pays de la CEE Aussi lui demande-t-il si la France ne pourrait pas, par exemple, s'inspirer du dispositif danois qui prevoit un credit energetique des logements anciens lors d'operations de mutation.

Texte de la réponse

Reponse. - Les mesures d'incitation fiscale aux economies d'energie dans l'habitat ont pris fin au 31 decembre 1986 et il n'est pas envisage de les retablir. En effet, en raison de la difficulte a definir les equipements pouvant beneficier de la reduction d'impot, ce regime etait couteux pour une efficacite parfois incertaine. De plus, ce dispositif pouvait aboutir a un cumul d'avantages fiscaux pour une meme depense en raison des reductions d'impot existant egalement au titre des interet d'emprunts ou des grosses reparations. Enfin, la generalisation des normes de construction en ce domaine rend inutile la reconduction d'un dispositif d'incitation fiscale qui ferait d'ailleurs double emploi avec les aides directes accordees depuis 1987 par Electricite et Gaz de France pour la realisation de certains travaux visant a economiser l'energie.

Données clés

Auteur : M. Weber Jean-Jacques
Circonscription : - Union du Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6167
Rubrique : Energie
Ministère interrogé : économie, finances et budget
Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3490